

CPHA  ACSP

CANADIAN PUBLIC HEALTH ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE
Rapport annuel 2014

Depuis 1910, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) est la voix indépendante de la santé publique au Canada. En tant qu'association mutuelle sans but lucratif, l'ACSP se prononce sur les questions d'importance névralgique pour la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes et des gens du monde entier.

Notre vision

Un monde de santé et de justice

Notre mission

L'ACSP a pour mission de rehausser la santé des gens au Canada et de contribuer à un monde plus sain et plus équitable.

Nous croyons que ces énoncés expriment les deux valeurs fondamentales de l'Association : la santé et la justice sociale.

L'ACSP exerce un leadership national en matière d'élaboration des politiques et d'action sociale en démontrant la valeur d'une démarche de santé publique fondée sur les données probantes qui vise à préserver la santé tout en réduisant les iniquités en santé. En organisant des activités phares, comme sa conférence annuelle, l'Association offre des occasions concrètes d'échange de connaissances aux chercheurs, aux responsables des politiques, aux éducateurs, aux praticiens et aux étudiants d'un vaste éventail de disciplines et de secteurs liés à la santé publique. Elle cultive aussi des partenariats stratégiques qui l'aident à remplir sa mission et travaille avec des partenaires des secteurs public et privé pour soutenir une démarche pansociétale à l'égard des problèmes de santé publique cruciaux.

La diversité dans tous les aspects de notre travail

L'ACSP respecte et apprécie la diversité et l'inclusivité dans tous les aspects de son travail. L'Association reconnaît la diversité croissante du Canada et de ses propres membres. Afin de contribuer à l'avènement d'un monde plus sain et plus équitable, l'ACSP entend être un organisme inclusif qui respecte la dignité et les droits de la personne.

L'ACSP s'engage à faire de la diversité et de l'inclusivité des considérations fondamentales de sa gouvernance (p. ex., les mises en candidature), de son fonctionnement (p. ex., la dotation en personnel) et de ses autres activités (p. ex., sa conférence annuelle). Conformément à sa vision et à sa mission, l'ACSP reconnaît que l'apport de diverses perspectives contribue à sa créativité et à sa souplesse, ce qui en retour améliore les processus décisionnels et les conseils stratégiques et donne des résultats sanitaires équitables.



L'ACSP est déterminée à repérer et à s'attaquer aux obstacles structurels qui empêchent la participation de tous à son travail.

Membres

L'adhésion à l'ACSP est volontaire. Nos membres sont des infirmières de santé publique, des directeurs de la santé publique/médecins-hygiénistes, des diététistes, des épidémiologistes, des administrateurs, des chercheurs, des universitaires, des enseignants, des étudiants, des éthiciens, des professionnels en gestion et en services d'urgence et des fonctionnaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux de la santé publique. Ensemble, ils et elles représentent de nombreuses disciplines et professions qui englobent tous les enjeux d'importance pour la santé publique auxquels travaille l'Association, tant aux premières lignes qu'au palier national.

Les étudiants et les jeunes professionnels membres de l'ACSP continuent à jouer un rôle actif dans la conférence annuelle, qui propose plusieurs activités aux étudiants et aux stagiaires impliqués dans la recherche, les politiques et la pratique en santé publique. Le Programme de prix des étudiants de l'ACSP rend hommage à l'excellence au sein de la prochaine génération de chercheurs, de décideurs, de praticiens et d'universitaires en santé publique et des populations.

Conseil d'administration 2014

L'ACSP est régie par un conseil d'administration composé de membres bénévoles, sélectionnés pour leurs compétences, qui assurent la direction stratégique de l'Association.

Présidente

Lynn McIntyre, M.D., M.Sc.S., FRCPC

Présidente désignée

Ardene Robinson Vollman, Ph.D., inf. aut

Administrateurs et administratrices

Annie Duchesne, M.Sc. (SP)

Paul Gully, M.B., Ch.B., FRCPC

Suzanne Jackson, Ph.D., M.Sc., B.Sc

Joel Kettner, M.D., M.Sc., FRCSC, FRCPC

Ann Pederson, M.Sc

Robert Schwartz, Ph.D

Isaac Sobol, M.D., CCMF, M.Sc.S.

Shannon Turner, B.A., B.Sc., M.Sc.

Hommages à nos chefs de file

Chaque année, l'ACSP honore des personnes ou des organismes qui rendent des services exceptionnels à leur communauté et à la profession. En 2014, nous sommes fiers d'avoir décerné des prix honorifiques à ces membres de l'Association et ces chefs de file de la santé publique :

Prix R. D. Defries
✦ *D^r David Mowat*

Certificat du mérite
✦ *Connie Clement*

Prix des étudiants D^r John Hastings de l'ACSP
✦ *Laura Struik, Université de la Colombie-Britannique*

Prix des étudiants en santé publique et des populations
Niveau de la maîtrise
✦ *Kyla English*
✦ *Brian Condran*

Prix Ron Draper en promotion de la santé
✦ *Jim Frankish*

Prix national de héros de la santé publique
✦ *Juliet Guichon*

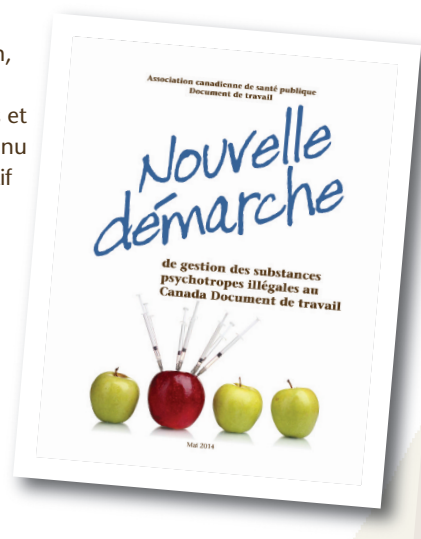
Niveau du doctorat
✦ *Megan Lefebvre*
✦ *Jessica Wu*

Protéger et promouvoir la santé des Canadiens

Une nouvelle démarche de gestion des substances psychotropes illicites

Dans un rapport publié à l'occasion de Santé publique 2014, l'ACSP fait valoir que les politiques antidrogues du Canada, fondées sur l'interdiction, ont échoué à prévenir la consommation de substances psychotropes illicites. En fait, elles causent des torts importants, souvent aux Canadiens et aux Canadiennes les plus vulnérables. Il est de plus en plus prouvé, reconnu et accepté que l'interdiction et la criminalisation n'atteignent pas l'objectif visé, soit de réduire la consommation de drogue et ses méfaits.

Il existe une solution de rechange à l'interdiction et à la criminalisation : une démarche de santé publique basée sur les principes de la justice sociale, des droits de la personne et de l'équité, sur des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes et sur la prise en compte des déterminants de la santé sous-jacents. Une telle démarche fait de la promotion de la santé et de la prévention des décès, maladies, blessures et incapacités la mission centrale guidant toutes les initiatives connexes. Elle fonde également ces initiatives sur des données probantes concernant ce qui fonctionne ou ce qui promet de fonctionner.



L'ACSP soutient l'élaboration de démarches de santé publique pour le traitement des besoins des personnes qui consomment des substances psychotropes illicites tout en reconnaissant qu'il est nécessaire d'avoir un cadre réglementaire orienté sur la santé publique pour la production, la fabrication, la distribution, la promotion et la vente de ces produits. Pour soutenir l'élaboration et la mise en place d'un tel cadre, le document de travail de l'ACSP décrit en quoi le passage à une démarche de santé publique peut améliorer les résultats, formule une vision pour 2025 et fournit un cadre d'action.

Les sites d'injection supervisée et la Loi sur le respect des collectivités

Le projet de loi C-2 (*Loi sur le respect des collectivités*) fixe les critères selon lesquels le ministère a l'obligation d'approuver les demande d'exemption en vue d'établir un local de consommation supervisée et présente 27 exigences d'information à respecter avant que la ministre de la Santé ne puisse autoriser l'établissement d'un tel local. Ces exigences contrastent vivement avec les cinq critères énoncés par la Cour suprême. Selon la position de l'ACSP, s'il est adopté sous sa forme actuelle, le projet de loi C-2 :

- ✦ entravera la création de locaux de consommation supervisés dans les collectivités où ils sont nécessaires,
- ✦ empêchera le seul local de consommation supervisée au Canada de continuer à fonctionner,
- ✦ sera contraire à l'esprit de la décision unanime de la Cour suprême du Canada.

L'ACSP a demandé aux députés du gouvernement et de l'opposition d'avoir le droit de comparaître devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes pour exprimer ses préoccupations.

L'ACSP a poursuivi son action sociale dans ce dossier en participant à une table ronde parlementaire sur les avantages d'une démarche de santé publique pour gérer les substances psychotropes illicites et en présentant des commentaires écrits au Comité permanent de la sécurité publique et nationale au sujet du projet de loi C-2, *Loi sur le respect des collectivités*.

Les femmes autochtones disparues ou assassinées

En octobre, au nom de la communauté de la santé publique du Canada, l'ACSP a invité le gouvernement fédéral à mener une évaluation des mesures qui ont été prises en raison des enquêtes, rapports et constatations antérieurs sur les femmes autochtones disparues ou assassinées et à mettre en œuvre un plan d'action intégré de prévention de la violence qui en aborde les causes profondes. Une telle initiative devrait être menée par des partenaires des Premières Nations, inuits et métis et mobiliser tous les ordres de gouvernement et les sociétés civiles. L'ACSP reconnaît depuis longtemps que la violence est un problème de santé publique prioritaire au Canada. En 1990, nos membres ont adopté une résolution reconnaissant l'omniprésence et la force destructrice de la violence dans la société et se sont engagés à plaider vigoureusement en faveur de son élimination. Vivre avec la violence, ou dans la crainte de la violence, va à l'encontre des conditions et des ressources fondamentalement nécessaires à la santé. Une connaissance approfondie de la violence exige que l'on en connaisse l'épidémiologie, les valeurs sociales qui sous-tendent les relations humaines et les stratégies efficaces pour prévenir la violence et réduire ses séquelles.

Le travail du sexe au Canada : la perspective de la santé publique

L'échange de services sexuels contre de l'argent ou des produits existe sous une forme ou une autre depuis la nuit des temps et se poursuivra sans doute dans l'avenir prévisible. La santé publique œuvre dans ce contexte et reconnaît la situation réelle que vivent les personnes impliquées dans le travail du sexe. L'objectif d'une démarche de santé publique est de rendre le travail du sexe sûr tant pour les travailleuses ou travailleurs que pour les clients. En décembre, l'ACSP a publié un énoncé de position sur le travail du sexe au Canada qui aborde cet enjeu dans une perspective de santé publique. D'après les preuves disponibles, l'ACSP a recommandé aux gouvernements du Canada :

- ✦ D'établir un cadre de réglementation du travail du sexe;
- ✦ D'offrir des stratégies et des programmes de sortie pour aider les travailleuses et travailleurs du sexe qui souhaitent abandonner le travail du sexe ou qui y ont été conduits sous la contrainte;
- ✦ D'élaborer et de mettre en œuvre des programmes pour aborder les causes fondamentales de l'engagement non voulu dans le travail du sexe;
- ✦ D'élaborer et d'évaluer, avec les communautés des Premières Nations, inuites et métisses, les mesures et les programmes nécessaires pour réagir à leurs situations particulières;
- ✦ De renforcer les efforts pour prévenir et faire cesser la traite des êtres humains au Canada et à l'étranger.



La cigarette électronique : un équilibre à atteindre entre la réduction des méfaits et le principe de précaution

La cigarette électronique fait l'objet d'un débat entre les praticiens de la santé publique et les porte-parole de la lutte antitabac. Certains y voient un moyen possible de réduire le tabagisme, tandis que d'autres la considèrent comme un produit qui pourrait mettre fin à des années de baisse des taux de tabagisme au pays. L'ACSP a été invitée à comparaître comme témoin devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes en octobre 2014. La présentation de l'Association comprenait une série de recommandations au gouvernement fédéral :

- ✦ Astreindre toutes les cigarettes électroniques à la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*;
- ✦ Interdire l'utilisation de la cigarette électronique dans les lieux publics fédéraux;
- ✦ Imposer des restrictions à la publicité, à la promotion et aux commandites de la cigarette électronique, comme pour les restrictions applicables aux produits du tabac;
- ✦ Interdire les solutions de cigarettes électroniques aux arômes de fruit ou de bonbon tant qu'il n'aura pas été prouvé que ces arômes n'attirent pas les mineurs. Le gouvernement devrait aussi interdire la vente de produits de cigarette électronique aux mineurs.
- ✦ Exiger que les fabricants et les importateurs divulguent aux autorités gouvernementales les informations sur le contenu et les émissions de leurs produits de cigarettes électroniques;
- ✦ Investir dans des études de recherche supplémentaires.

La résistance antimicrobienne dans le secteur des productions animales

Inquiet des usages abusifs des composés antimicrobiens, le monde médical fournit des orientations claires aux praticiens et au grand public concernant leur usage approprié pour le traitement des maladies humaines. Les vétérinaires s'inquiètent quand à eux des usages abusifs des antimicrobiens dans l'agriculture animale. L'ACSP a donc examiné les problèmes de santé publique découlant de l'utilisation des antimicrobiens dans l'agriculture animale et publié un exposé des faits comportant les recommandations suivantes :

- ✦ Que l'utilisation des antimicrobiens dans le secteur des productions animales soit limitée au traitement des maladies et se fasse sous la direction d'un vétérinaire;
- ✦ Que l'utilisation des composés antimicrobiens importants sur le plan médical soit interdite dans le secteur des productions animales;

- ✦ Que la clause sur l'importation de composés antimicrobiens pour « utilisation personnelle » soit retirée de la Loi et du Règlement sur les aliments et drogues;
- ✦ Que des activités de surveillance soient instaurées pour mieux identifier les types de composés antimicrobiens dans le secteur des productions animales et l'ampleur de leur utilisation.

Échange et développement des connaissances

Revue canadienne de santé publique

La *Revue canadienne de santé publique* a une nouvelle rédactrice en chef, Louise Potvin, Ph.D., depuis le 1^{er} janvier 2014. D^{re} Potvin travaille avec son nouveau comité de rédaction à améliorer l'impact de la Revue dans les domaines de la pratique et de la recherche en santé publique; à étendre la portée internationale de la recherche et de la pratique canadiennes en santé publique; à intégrer le Web 2.0 pour communiquer avec tous les acteurs intervenant dans la production, la diffusion et l'utilisation de la Revue; et bien sûr, à améliorer la qualité et la pertinence des articles publiés tout en maintenant le caractère bilingue de la publication.

Cadre d'un titre de professionnel en santé publique agréé pour le Canada

Avec des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada, l'ACSP entreprend un projet de trois ans pour mettre à l'essai un programme national d'agrément des professionnels de la santé publique. L'ACSP a mené des entretiens avec des informateurs et répertorié et analysé : les programmes d'agrément existants au Canada dans d'autres domaines que la santé publique; les programmes d'agrément en santé publique disponibles hors du Canada; et les documents afférents à l'évaluation des besoins et aux éléments à considérer pour mener à bien l'élaboration et l'application des programmes d'agrément. Cette étude de champ éclairera les prochaines étapes du projet et permettra de présenter des recommandations à l'égard du titre de professionnel en santé publique agréé et de la stratégie d'agrément.

Ressources pour l'élaboration de compétences essentielles à la prévention des ITSS

La prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), comme le VIH, l'hépatite, la chlamydie, la gonorrhée, la syphilis et le virus du papillome humain, représente toujours un enjeu d'importance pour la santé publique au Canada. Dans le but d'aider les intervenants de première ligne à offrir des services de prévention des ITSS, l'ACSP a mis au point des ressources qui reflètent les connaissances et les compétences nécessaires pour bonifier ces services et améliorer les résultats sanitaires des personnes à risque de contracter ou vivant avec des ITSS.

En avril 2014, l'ACSP a lancé un nouveau projet pour améliorer la prévention des ITSS et réduire la stigmatisation et la discrimination qui y sont liées, car elles minent les efforts de prévention en entravant l'accès aux services de santé et aux services sociaux disponibles et l'utilisation de ces services. On procédera en élaborant et en diffusant des produits d'apprentissage à l'intention des professionnels des soins de santé, des services sociaux et de la santé publique et de leurs organisations.



ImmunizeCA

En mars, l'ACSP, Immunisation Canada et l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa ont lancé ImmunizeCA, une nouvelle application mobile, bilingue et gratuite qui aide les Canadiens et leurs familles à faire le suivi de leurs vaccins. Financée par l'Agence de la santé publique du Canada, ImmunizeCA donne accès en tout temps à des calendriers de vaccination basés sur des renseignements propres à la province ou au territoire de résidence de l'utilisateur. Cette appli mobile peut aider les Canadiens à prendre les meilleures décisions possibles pour la santé de leurs familles. Les Canadiens peuvent faire le suivi de leurs vaccins par voie électronique et accéder rapidement à des informations de sources fiables.

Conférence annuelle 2014

Près de 1 000 délégués se sont rassemblés au Centre Sheraton de Toronto du 26 au 29 mai pour faire de la conférence annuelle de l'ACSP, Santé publique 2014, un grand succès! Les séances ont couvert de nombreux thèmes, dont les pratiques fondées sur des données probantes, la santé familiale, les études en santé publique, la salubrité des aliments, les enjeux des jeunes et les questions de genre, les innovations vaccinales, l'équité en santé et les pratiques exemplaires de promotion et de prévention de la santé. Des exemples concrets de recherches, de politiques et de pratiques de santé

publique étaient au programme, et les délégués ont discuté, partagé et pris connaissance des preuves nécessaires pour améliorer la santé et l'équité en santé pour tous. Le volet étudiant de la conférence est toujours aussi florissant. Au nombre de plus de 175, dont plus de 100 ont donné des présentations, les délégués étudiants ont pu constater le rôle important qu'ils jouent dans la communauté de la santé publique.

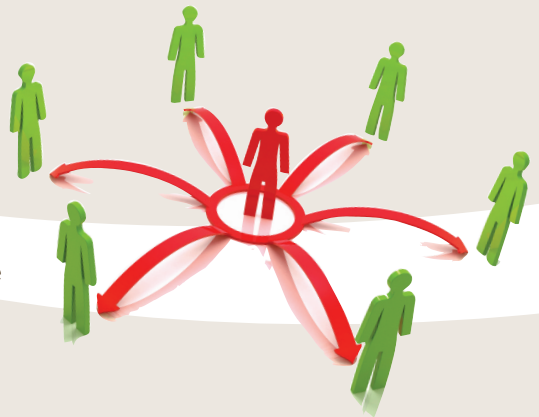
Conférence canadienne sur l'immunisation 2014

Environ 880 personnes ont participé à l'édition de 2014 de la CCI, qui s'est tenue du 2 au 4 décembre à Ottawa (Ontario). Dans le cadre de la Conférence, plus de 45 séances étaient organisées, y compris des plénières, des réunions d'experts, des présentations orales et des présentations de résumés par affiches, de même que des activités d'apprentissage développées en collaboration. Cet événement de haut calibre a réuni des experts de partout au Canada et du monde entier, conviés à échanger et à en apprendre davantage sur l'excellence de la recherche en immunisation, les progrès réalisés au chapitre de la surveillance, des programmes et des pratiques, et les plus récentes innovations stratégiques. La CCI 2014 était organisée par l'ACSP en collaboration avec l'Association canadienne pour la recherche et l'évaluation en immunisation, la Société canadienne de pédiatrie et le Centre de l'immunisation et des maladies respiratoires infectieuses de l'Agence de la santé publique du Canada.

Création de partenariats

L'ACSP travaille avec divers partenaires et acteurs à soutenir l'élaboration et la diffusion d'initiatives de santé publique et d'options stratégiques fondées sur les preuves. Ce travail est accompli à la faveur de liens bilatéraux (à deux) et multilatéraux (en réseau) avec des organismes partenaires de même opinion, traditionnels et non traditionnels. En 2014, nous avons eu des partenariats avec :

- ✦ L'Agence de la santé publique du Canada
 - le groupe de travail canadien sur l'élaboration et la révision des normes de qualité de l'air (en tant que membre)
 - le comité consultatif du Plan de gestion des produits chimiques
 - le Groupe consultatif sur les questions mondiales sur le VIH/sida
 - le Comité consultatif national de l'immunisation (en tant que représentant de liaison)
 - le réseau Network for Healthy Eating
- ✦ Agrément Canada – le Comité consultatif sur les services de santé publique
- ✦ L'Association canadienne des médecins pour l'environnement
- ✦ L'Association médicale canadienne
 - la Stratégie pour les aînés
 - la Stratégie relative à l'élaboration de lignes directrices cliniques à l'intention de la communauté de soins cliniques durant une pandémie de grippe – le Comité consultatif et le Groupe de travail sur les communications et la diffusion de la Stratégie
- ✦ Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
 - l'Équipe de direction de la Stratégie nationale sur le traitement
 - le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool
 - le Comité consultatif national sur la prévention de la toxicomanie (en tant que membre)
- ✦ Les Centres de collaboration nationale en santé publique
- ✦ La Coalition canadienne d'action contre le tabac
- ✦ La Coalition canadienne des politiques sur les drogues – le groupe de travail UNGASS 2016 (session extraordinaire sur les substances illicites)
- ✦ La Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle
- ✦ Le Conseil canadien des déterminants sociaux de la santé
- ✦ Dignité pour touTEs
- ✦ E-Cigarette Meta-Analysis (Université de Victoria)
- ✦ La Fédération mondiale des associations de la santé publique
- ✦ Global Coalition for Tobacco Control/Le Forum sur la lutte internationale contre le tabagisme
- ✦ Le Groupe d'intervention action santé
- ✦ Immunisation Canada
- ✦ L'Institut canadien d'information sur la santé
- ✦ L'Institut canadien pour la sécurité des patients
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada
- ✦ Les Médecins de santé publique du Canada
- ✦ Le Network of Schools and Programs of Population and Public Health
- ✦ Prévention de la violence Canada
- ✦ Le Réseau canadien d'associations pour la santé publique
- ✦ Le réseau Public Health Knowledge Translation Network
- ✦ Le Service correctionnel du Canada
 - le Comité de consultation communautaire sur la santé publique
 - le Comité consultatif des soins de santé



Activités financières de base

L'exercice 2014 s'est terminé avec un excédent de 145 166 \$, sensiblement plus que l'excédent prévu de 10 000 \$. Le conseil d'administration et la haute direction ont pris des mesures préventives pour réduire considérablement les coûts de fonctionnement et les coûts d'infrastructures afin de préserver et de protéger la durabilité de l'Association.

Les états financiers complets de 2014, audités par BDO Canada LLP, sont disponibles sur demande auprès du Bureau du directeur général. On trouvera ci-après l'état de la situation financière et l'état des résultats de l'Association pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

État de la situation financière

	2014	2013
Actif		
À court terme		
Liquidités	430 221 \$	375 709 \$
Comptes débiteurs	199 330 \$	77 161 \$
Inventaire	41 465 \$	35 322 \$
Charges payées d'avance	43 404 \$	65 883 \$
	<u>714 420 \$</u>	<u>554 075 \$</u>
Placements	536 032 \$	817 363 \$
Immobilisations corporelles	—	—
	<u>1 250 452 \$</u>	<u>1 371 438 \$</u>
Passif et actif net		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	223 650 \$	135 892 \$
Recettes comptabilisées d'avance	269 064 \$	622 974 \$
	<u>492 714 \$</u>	<u>758 866 \$</u>
Actif net		
Affecté à l'interne au fonds pour éventualités et services insignes	425 000 \$	400 000 \$
Non affecté	332 738 \$	212 572 \$
	<u>1 250 452 \$</u>	<u>1 371 438 \$</u>

État des résultats

	2014	2013
Recettes		
Projets et conférences	2 041 416 \$	2 442 455 \$
Siège social	762 303 \$	730 004 \$
Revue	149 971 \$	213 446 \$
Ventes de publications	80 176 \$	105 376 \$
Revenus de placements	18 690 \$	18 766 \$
	<u>3 052 556 \$</u>	<u>3 510 047 \$</u>
Dépenses		
Projets et conférences	2 041 416 \$	2 442 455 \$
Siège social	665 115 \$	601 532 \$
Revue	138 537 \$	120 439 \$
Édition	62 322 \$	64 559 \$
	<u>2 907 390 \$</u>	<u>3 228 985 \$</u>
Excédent de fonctionnement	<u>145 166 \$</u>	<u>281 062 \$</u>

Nos commanditaires

L'ACSP remercie chaleureusement les sociétés commanditaires suivantes pour leurs contributions exceptionnelles à la santé publique au Canada :

Partenaires principaux

- ✦ AstraZeneca Canada Inc.
- ✦ Lysol (Reckitt Benckiser (Canada) Inc.)



Champion de la santé publique

- ✦ GlaxoSmithKline Inc.



Ami de la santé publique

- ✦ École de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto



Éclaireurs de la santé publique

- ✦ École de santé publique et des systèmes de santé, Université de Waterloo
- ✦ Merck Canada inc.
- ✦ Novartis Pharma Canada inc.
- ✦ Pfizer Canada
- ✦ Programme interfacultaire en santé publique Schulich, Université Western



Partisans de la santé publique

- ✦ Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la santé des Autochtones
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la santé circulatoire et respiratoire
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la santé des femmes et des hommes
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la santé publique et des populations
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut des maladies infectieuses et immunitaires
- ✦ NPD Group

Nos collaborateurs

L'ACSP est fière d'avoir tenu sa Conférence annuelle 2014 en collaboration avec :

- ✦ L'Association pour la santé publique de l'Ontario;
- ✦ L'Institut canadien d'information sur la santé;
- ✦ Les Centres de collaboration nationale en santé publique;
- ✦ Les Instituts de recherche en santé du Canada;
- ✦ Les Médecins de santé publique du Canada.



Fondée en 1910, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) est le porte-parole de la santé publique au Canada. Son indépendance, ses liens avec la communauté internationale et le fait qu'elle est la seule organisation non gouvernementale canadienne à se consacrer exclusivement à la santé publique font qu'elle est idéalement placée pour conseiller les décideurs à propos de la réforme du réseau de santé publique et pour orienter les initiatives visant à protéger la santé individuelle et collective au Canada et dans le monde. L'ACSP est une association bénévole nationale, indépendante et sans but lucratif. Ses membres croient à l'accès universel et équitable aux conditions de base qui sont nécessaires pour parvenir à la santé pour tous.

Notre vision

Un monde de santé et de justice

Notre mission

L'ACSP a pour mission de rehausser la santé des gens au Canada et de contribuer à un monde plus sain et plus équitable.

Association canadienne de santé publique

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

Tél. : 613-725-3769

Télééc. : 613-725-9826

info@cpha.ca

www.cpha.ca



facebook.com/cpha.acsp



@CPHA_ACSP